



**HUSO1BA**  
2024 - 2025

## HUSO1BA - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

La vie des collectivités humaines se déploie sous de multiples facettes et activités: la famille, l'école, les syndicats, le monde associatif, les entreprises, etc. Les études en sciences humaines et sociales s'adressent à ceux qui cherchent à acquérir les outils nécessaires pour comprendre et analyser les questions générées par la vie en société.

#### Votre profil

Une bonne connaissance du français, un bon niveau de culture générale et des aptitudes à la recherche méthodique sont requis pour réussir ces études. Votre curiosité, votre aptitude aux relations humaines et votre travail feront le reste.

#### Votre futur job

Les diplômés se dirigeront dans les entreprises privées, publiques, associations professionnelles ou syndicales, secteur non marchand, etc. et seront principalement employés dans les politiques de développement, les relations collectives, la réglementation du travail, la recherche, l'enseignement, la gestion du personnel, l'organisation du travail, la formation, les politiques sociales, les politiques de population.

#### Votre programme

Le programme se construit progressivement depuis une formation de base à la maîtrise des outils du professionnel des sciences humaines et sociales. Il vous propose :

- une introduction à la démarche universitaire en sciences sociales et aux principales disciplines des sciences humaines ;
- l'acquisition de premiers outils méthodologiques et des fondements conceptuels des sciences humaines et sociales (collecte et analyse des données, sociologie et anthropologie, modèles sociopolitiques de l'État, etc.) ;
- une formation spécifique aux sciences du travail et de la gestion des ressources humaines (management humain, droit social, psychologie sociale, etc.);
- la maîtrise des outils et des théories des sciences sociales grâce aux travaux pratiques, séminaires, etc. ;
- la réalisation d'un premier travail de terrain.

## HUSO1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un spécialiste réflexif, capable de comprendre des phénomènes humains et sociaux complexes à travers des connaissances pluridisciplinaires, en ayant identifié un domaine de spécialisation particulier (gestion des ressources humaines, sociologie, anthropologie, criminologie, développement, sciences politiques, etc.), tel est le défi que l'étudiante / l'étudiant Bachelier en sciences humaines et sociales se prépare à relever.

Le bachelier en sciences humaines et sociales vise à former des étudiants et étudiantes ouverts à l'évolution des sociétés contemporaines, polyvalents en termes de maîtrise de cadres disciplinaires pluriels, et réflexifs par rapport à leurs pratiques. La formation est axée sur l'acquisition de compétences théoriques, méthodologiques et appliquées dans le domaine des sciences sociales et du travail.

En outre, comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), le diplômé aura développé :

- une approche pluridisciplinaire lui permettant de questionner de manière précise et étayée un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines ;
- une démarche universitaire basée sur la recherche scientifique et une méthodologie rigoureuse et critique ;
- ses compétences en communication en français et dans deux langues étrangères ;
- un mode de réflexion soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes.

Durant les trois années de bachelier, le diplômé aura fait preuve d'une autonomie croissante. Il aura développé son projet de formation et, au terme de son programme de bachelier, il s'orientera dans un master spécifique, en ayant en perspective la construction de son projet personnel et professionnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

**Comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication :**

AAC1. Maîtriser et mobiliser les savoirs fondamentaux (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) et les concepts de la discipline (ou des programmes) et les appliquer à la recherche et à la pratique.



## STRUCTURE DU PROGRAMME





---

Le programme des trois années de bachelier totalise 180 crédits.





Il comporte :

- une majeure de 150 crédits correspondant à un ensemble de cours, séminaires et travaux
  - Formation interdisciplinaire en sciences sociales
  - Economie et gestion
  - Droit
  - Sciences humaines et sociales
  - Méthodologies et techniques en sciences humaines et sociales
  - Langues
  
- 30 autres crédits, qui se composent
  - soit d'une mineure
  - soit d'un ensemble de cours au choix
  - soit d'un stage (10 crédits) et de cours au choix (20 crédits)



				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LCOPS1211	Droit constitutionnel 	Anne-Stéphanie Renson Céline Romainville	FR [q1] [60h] [5 Crédits] 		x	
○ LPOLS1314	Droit social	Aurélie Frankart	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 			x
○ LECGE1221	Droit économique et fiscalité	Patrick De Wolf Michel De Wolf	FR [q1] [60h] [5 Crédits] 			x

○ Langues (15 crédits)

○ LANGL1330	Anglais niveau moyen 1ère partie	Stéphanie Brabant Charline Coduti (supplée) Anne-Julie Toubeau Estelle Dagneaux Jean-Luc Delghust Aurélie Deneumoustier Fanny Desterbecq Marie Duzel Claudine Grommersch Sandrine Mulkers (coord.) Yannick Paquin (supplée) Anne-Julie Toubeau Marc Piwnik (coord.) Françoise Stas	EN [q1 ou q2] [20h] [3 Crédits] 	x		
○ LANGL1331	Anglais niveau moyen 2e partie 	Marielle Henriet Sandrine Jacob (coord.) Mark Theodore Pertuit	EN [q1+q2] [45h] [3 Crédits] 		x	
○ LANGL2431	Interactive English to deal with contemporary issues	Lucille Meyers Adrien Pham (coord.)	EN [q1+q2] [45h] [3 Crédits] 			x

○ Deuxième langue étrangère (6 crédits)

○						
---	--	--	--	--	--	--

○						
---	--	--	--	--	--	--

○						
---	--	--	--	--	--	--

○						
---	--	--	--	--	--	--

○						
---	--	--	--	--	--	--

○						
---	--	--	--	--	--	--

○						
---	--	--	--	--	--	--

○						
---	--	--	--	--	--	--

○						
---	--	--	--	--	--	--

○						
---	--	--	--	--	--	--

○						
---	--	--	--	--	--	--

○						
---	--	--	--	--	--	--

○						
---	--	--	--	--	--	--

○						
---	--	--	--	--	--	--

				Bloc annuel		
				1	2	3
⌘ BHDPO1316	Mutations et politiques urbaines	Emmanuelle Lenel	DS [q1] [30h] [5 Crédits]		x	



## LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Pour élargir ses horizons intellectuels et professionnels, l'étudiant peut choisir une mineure (30 crédits) qui lui permet de découvrir une autre discipline : à raison de 15 crédits en 2ème bloc annuel et 15 crédits en 3ème bloc annuel.

Une mineure (30 crédits) à prendre dans la liste ci-dessous.

- > Mineure en droit (accès) [ prog-2024-minadroi ]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [ prog-2024-minanti ]
- > Mineure en architecture [ prog-2024-minarch ]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [ prog-2024-minarke ]
- > Mineure en langue et société chinoises [ prog-2024-minchin ]
- > Cours ou stage au choix pour HUSO1BA (\*) [ prog-2024-choixhuso ]
- > Mineure en information et communication [ prog-2024-mincomu ]
- > Mineure en criminologie [ prog-2024-mincrim ]
- > Mineure en culture et création [ prog-2024-mincucreea ]
- > Mineure en culture scientifique [ prog-2024-mincults ]
- > Mineure en développement et environnement [ prog-2024-mindenv ]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (\*) [ prog-2024-mindd ]
- > Mineure d'accès au master en économie [ prog-2024-minecon ]
- > Mineure en études européennes [ prog-2024-mineuro ]
- > Mineure en études de genre [ prog-2024-mingenre ]
- > Mineure en géographie [ prog-2024-mingeog ]
- > Mineure en gestion (initiation) [ prog-2024-minogest ]
- > Mineure en gestion préparatoire au master en sciences de gestion [ prog-2024-minagest ]
- > Mineure en histoire [ prog-2024-minhist ]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [ prog-2024-minislam ]
- > Mineure en philosophie [ prog-2024-minfilo ]
- > Mineure en études médiévales [ prog-2024-minmedi ]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (\*) [ prog-2024-minmpme ]
- > Mineure en musicologie [ prog-2024-minmusi ]
- > Mineure en droit (ouverture) [ prog-2024-minodroi ]
- > Mineure en économie (ouverture) [ prog-2024-minoeco ]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [ prog-2024-minori ]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) es des religions 0 d4 T 1 0 0 -1 213.47099304 344.78900146 Tmre e [ prog-2024-minori ]

## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

### Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

---

### # Tableau des prérequis

**BSPOL1322** "[Analyse de l'action publique](#)" a comme prérequis LESPO1114

- LESPO1114 - [Political Science](#)

**LALLE1331** "[Deutsch Mittelstufe II](#)" a comme prérequis LALLE1330

- LALLE1330 - [Deutsch Mittelstufe I](#)

## HUSO1BA - 1er bloc annuel

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

## o Programme de base

---

### o Formation interdisciplinaire en sciences humaines

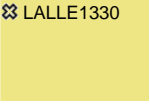
● LCOPS1124	Philosophie	Sylvain Camilleri Nathalie Frogneux Yoann Malinge	[q2] [30h] [5]
-------------	-------------	---	-------------------

o Droit

o LESPO1122	Fondements du droit public et privé	Pierre Bazier Nicolas Bonbled Enguerrand Marique Thibaut Slingeneyer de Goeswin Justin Vanderschuren	30
-------------	-------------------------------------	---	----



⌘ LALLE1330



***HUSO1BA - 3e bloc annuel***

---



⌘ LALLE1331	Deutsch Mittelstufe II 🟡	Mélanie Mottin (supplée Ann Rinder)	ES [q1+q2] [45h] [3 Crédits] 🌐
⌘ LNEER1331	Nederlands voor sociale en politieke wetenschappen - Intermediair niveau - Deel 2 🟡	Valérie Dachy Dag Houdmont (coord.) Ann Rinder	SL [q1+q2] [45h] [3 Crédits] 🌐
⌘ LESPA1331	Espagnol pour Sciences Humaines, Sociales, Politiques et de la Communication B1.1-B1.2 🟡	Fernando Juan San Basilio Pardo (supplée Osvaldo Serey Mendoza)	ES [q1] [45h] [3 Crédits] 🌐

## o Sciences religieuses

1 parmi :

⌘ LTECO2201	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Jean-Pierre Sterck-Degueldre	ES [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐
⌘ LTECO2202	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Benoît Bourguine	ES [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐
⌘ LTECO2203	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Geoffrey Legrand	ES [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐

## o Mineure ou approfondissement

L'étudiant choisit SOIT une mineure accessible à son programme, qui lui permet d'élargir ses horizons intellectuels et professionnels, de découvrir une autre discipline SOIT un stage et des cours au choix.

Maximum 1 élément(s)



## HUSO1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

#### Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

### Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
  - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
  - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

### **Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)**

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

## Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#)

## PÉDAGOGIE

---

Ces compétences sont enseignées avec des méthodes pédagogiques variées : cours magistraux, pédagogie active, travaux personnels ou en groupe. Les cours magistraux visent à transmettre une matière tandis que les séminaires et travaux pratiques requièrent une participation active de l'étudiant. Le programme de bachelier combine de manière évolutive ces deux modes d'enseignement. Il s'agit d'acquérir les connaissances de base et les concepts des sciences humaines et sociales à la fois à travers les cours, les lectures et les travaux personnels.

L'offre UCL met l'accent sur l'ouverture internationale (langues, connaissances des sociétés étrangères, souci du développement humain dans son ensemble), sur les compléments interdisciplinaires et sur la pratique de l'enquête.

Plus particulièrement,

- le premier bloc annuel est consacré à l'acquisition des savoirs de base dans les principales disciplines des sciences humaines

